

## QU'EST-CE QU'UNE ALEC ?

Une Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) est une organisation indépendante, autonome, à but non lucratif, créée à l'initiative des collectivités locales et de leur groupement pour promouvoir les économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables et accélérer la transition énergétique sur le territoire.

Elle bénéficie du soutien des pouvoirs publics locaux pour fournir une information, des conseils et une assistance technique aux acteurs du territoire (citoyens, communes, entreprises, etc.) désireux de réduire leur consommation énergétique et contribuer au développement des énergies locales durables.

39 ALEC sont présentes sur toute la France, fédérées au sein de FLAME.  
[www.federation-flame.org](http://www.federation-flame.org)




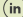

## ET L'ALEC NANCY GRANDS TERRITOIRES ?

L'ALEC a été fondée en 2007 à l'initiative de la Métropole du Grand Nancy et du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Nancy-Champenoux, en partenariat avec les collectivités, associations, fédérations de professionnels, énergéticiens et bailleurs sociaux.

Elle mène des actions d'intérêt général dans les secteurs de l'habitat (maison individuelle, copropriété et logement social), du patrimoine public (bâtiments et équipements publics, sportifs et culturels), des entreprises et des politiques publiques locales de développement durable.

## POUR NOUS CONTACTER

### AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT NANCY GRANDS TERRITOIRES

10 promenade Émilie du Châtelet - 54 000 Nancy  
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
Tél. : 03.83.37.25.87 - [info@alec-nancy.fr](mailto:info@alec-nancy.fr)  
[www.alec-nancy.fr](http://www.alec-nancy.fr)   

T1 : Deux Rives | Bus 13 : S<sup>t</sup> Georges | VéloStan : Les 2 Rives



## NOS LIEUX DE PERMANENCES

Pour les particuliers et uniquement sur rendez-vous : 03.83.37.25.87

### MAISON DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND NANCY

22-24 viaduc Kennedy - esplanade Philippe Seguin - 54 000 Nancy  
Mardi, jeudi et vendredi en journée / mercredi après-midi

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DU SEL ET DU VERMOIS

3 rue Louis Majorelle - 54 110 Dombasle-sur-Meurthe  
Lundi après-midi

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SEILLE ET GRAND COURONNÉ

Espaces France services

47 rue Saint-Barthélémy - 54 280 Champenoux  
4 bis rue du Grand Couronné - 54 610 Nomeny  
Mercredi matin



**DES CONSEILS NEUTRES  
ET INDÉPENDANTS  
POUR ÉCONOMISER  
L'ÉNERGIE**

Particuliers · Professionnels · Collectivités



[www.alec-nancy.fr](http://www.alec-nancy.fr)





## PARTICULIERS : LOGEMENTS INDIVIDUELS

**Des conseils neutres et gratuits  
sur votre logement.**

Les conseillers de l'Espace Conseil France Renov' – le service public de rénovation de l'habitat – répondent à vos questions sur :

- la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables ;
- votre projet de rénovation énergétique ;
- les équipements et matériaux existants sur le marché ;
- les aides financières mobilisables ;
- les réglementations en cours et à venir.



## COPROPRIÉTÉS MONOPROPRIÉTÉS

**Vous habitez en copropriété et souhaitez  
en améliorer le confort ?**

L'ALEC vous accompagne dans la mise en place d'une méthodologie adaptée pour engager une rénovation énergétique performante et globale de votre copropriété et vous conseille sur :

- les obligations réglementaires relatives à l'énergie ;
- les matériaux et équipements disponibles ainsi que leurs prix et leur bonne utilisation ;
- les aides financières individuelles et collectives.



## PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT ET DE L'IMMOBILIER

**Toutes les clefs pour mener à bien  
vos chantiers de rénovation énergétique.**

De façon personnalisée, l'ALEC :

- vous forme sur les aides financières mobilisables par vos clients et à la rédaction de devis conformes aux réglementations ;
- vous oriente vers des formations spécifiques (étanchéité à l'air, ventilation, aides financières...) ;
- réalise des études simplifiées de rénovation sur des biens mis en vente.



## COLLECTIVITÉS

**Un dispositif pour maîtriser et réduire les  
consommations énergétiques de votre patrimoine.**

Les conseillers en Énergie Partagé / Économe de flux de l'ALEC vous accompagnent pour définir et mettre en œuvre vos actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables :

- état des lieux et suivi régulier des consommations ;
- élaboration d'une stratégie d'économie d'énergie ;
- échanges et mutualisation avec les collectivités adhérentes ;
- aide au montage de projets et de dossiers de demandes d'aides financières.



## ENTREPRISES & ASSOCIATIONS

**Un programme d'accompagnement pour  
aider les TPE/PME à réduire leurs charges.**

Votre entreprise/association est propriétaire ou locataire d'un bâtiment dont la surface est inférieure à 1000 m<sup>2</sup> ? Les conseillers de l'ALEC répondent à vos questions pour :

- réduire les charges d'énergie liées à votre activité ;
- mettre en avant une démarche environnementale auprès de vos clients et partenaires ;
- être acteur de la transition énergétique ;
- sensibiliser vos salariés/bénévoles aux économies d'énergie.



## MOBILITÉS

**Un accompagnement personnalisé pour adopter  
des solutions de mobilités moins carbonées.**

L'ALEC vous accompagne de façon gratuite et indépendante pour :

- découvrir les offres locales de mobilités adaptées à votre quotidien ;
- identifier les aides financières disponibles ;
- trouver une alternative à la voiture individuelle ;
- tester de nouveaux modes de déplacement ;
- vous aider à choisir un véhicule électrique (2, 3 ou 4 roues) ;
- faire évoluer les mobilités dans votre entreprise.